



Découvrez les actualités de
votre Commune

EDITO de la REDACTION

Chères habitantes, chers habitants,

Il est indéniable que l'hiver n'est pas la saison la plus dynamique en termes de production, et nous ne faisons pas exception à cette réalité.

Cependant, dans ce nouveau numéro de notre gazette locale, nous avons à cœur de vous partager des informations et des rappels qui nous paraissent essentiels.

Nous avons également intégré, à la demande de plusieurs entreprises dont le siège social est situé à Hure, des informations qui vous permettront de mieux les connaître.

Notre souhait est que ces partages soient bénéfiques et encouragent le soutien aux acteurs locaux.

Ensemble, continuons à dynamiser notre communauté, même en cette période de froid.

Bonne lecture à tous !

Le canal qui berce notre vie au quotidien

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

Le repas, organisé par le CCAS de notre commune, rencontre toujours un franc succès. Rappelons quelques unes des missions qui sont cruciales dans une commune :



- Aide sociale
- Accompagnement des personnes en difficultés
- Promotion de l'autonomie
- Prévention et insertion
- Animation sociale
- Coordination des services sociaux

Le CCAS est donc un acteur clé pour le soutien et le bien-être des citoyens dans la commune.





LA PAROLE EST AUX ELU(E)S

Bonjour,

Nous voilà déjà en 2025, et il est temps de commencer à envisager l'avenir, notamment 2026 et les élections municipales. Bien que cette date puisse sembler lointaine, il est crucial de préparer cette échéance dès maintenant.

Certaines personnes, actuellement au sein du conseil, choisiront probablement de rester afin de finaliser les projets en cours, tandis que d'autres se dirigeront vers de nouveaux défis. Je suis convaincu que chacun a un rôle à jouer dans l'avenir de notre commune et que votre engagement est fondamental.

Les promesses faites par les candidats auront des répercussions sur leur vie quotidienne et celle de la commune. Il est donc essentiel de partager nos expériences en tant que citoyens sur l'importance de cet engagement.

Nous vous invitons à participer à des rencontres ou à des sessions de questions-réponses, où ceux qui envisagent de se présenter pourront exprimer leurs préoccupations et répondre aux questions sur leurs engagements.

Je vais, pour ma part terminer mon second mandat, et chacune de mes expériences, m'a permis d'essayer d'améliorer, du moins je l'espère, le fonctionnement au sein de notre groupe.

Et si c'était à refaire, comme tout le monde, je ferais autrement, et en faisant preuve de plus d'agilité.

L'agilité fait référence à une approche de gestion qui privilégie la flexibilité, l'adaptabilité et la collaboration.

Fièrement votre ! Gilles

Chères habitantes, Chers habitants,

Nous nous approchons, en effet, de la fin du mandat.

Six ans peuvent passer très vite : c'est un temps limité pour accomplir tous les projets que nous avons en tête. Certains projets ne peuvent que être lancés ou amorcés pendant un mandat, du fait des études approfondies ou des imprévus.

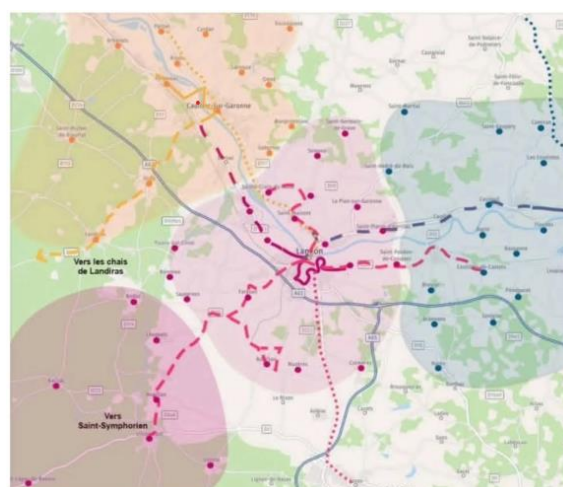
En même temps, six ans, cela permet de réaliser des projets structurants pour notre commune et notre intercommunalité.

Et la vie d'élue(e), me direz-vous ? Elle est riche et variée, marquée par des moments de doutes et de certitudes, de réussites et de découragements. Nous nous demandons si nous prenons les bonnes décisions, si nous sommes à la hauteur des attentes. Mais il y a aussi des moments où nous sommes aussi certains d'être sur la bonne voie, grâce à votre soutien et à nos convictions. Chaque projet abouti, chaque imprévu solutionné, chaque amélioration dans notre commune et sur l'ensemble de notre territoire intercommunal est une réussite collective.

Deux exemples de réussite collective qui auront des conséquences positives pour nous tous :



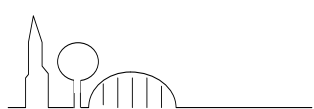
Les 41 communes de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde intègrent le classement France Ruralités Revitalisation (FRR) après une mobilisation collective des élus locaux.



La volonté collective des élus locaux de prendre la compétence de l'organisation de la mobilité se concrétise, par la mise en place d'une offre qui a du sens, et qui ne se limite pas qu'à notre territoire.

Les élus locaux sont les acteurs de défense de leur territoire et de ses populations.

Myliène Morin, Maire de Hure



LES PLANTATIONS d'AUTOMNE

UNE ANNEE 2023, DES NAISSANCES, UN ARBRE

Fidèle à ce qui est devenu pour nous une tradition, nous avons célébré, le 30 novembre dernier, les naissances de ELINA et JUDITH avec les parents, la famille, et les élu(e)s.



Cérémonie du 11 NOVEMBRE



Le maintien des cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre est essentiel pour plusieurs raisons :

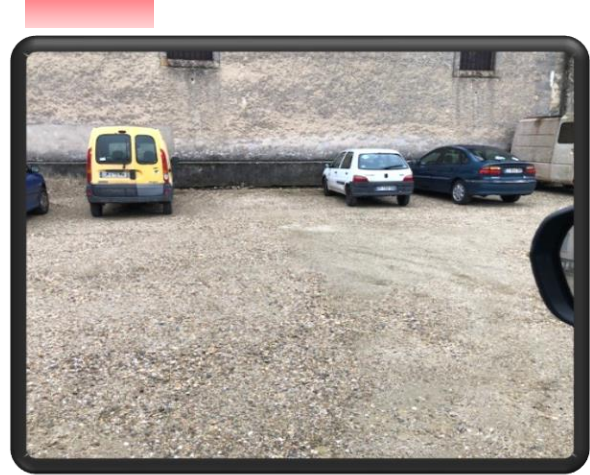
1. **Souvenir des sacrifices** : ces cérémonies honorent la mémoire des soldats qui ont combattu et perdu la vie pendant la Première Guerre Mondiale et d'autres conflits. Elles rappellent les sacrifices faits pour la Liberté et la Paix.
2. **Transmission de l'histoire** : participer à ces événements aide à transmettre l'histoire aux nouvelles générations. Cela permet de garder vivants les souvenirs des événements tragiques et des leçons apprises.
3. **Unité et solidarité** : ces cérémonies rassemblent les citoyens, renforçant ainsi le sentiment de communauté et d'unité nationale. Elles encouragent la réflexion collective sur les conséquences des guerres.
4. **Engagement civique** : participer à ces événements est un acte de civisme qui montre l'importance de l'engagement dans les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

En résumé, la participation aux cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre est un moyen de rendre hommage, de se souvenir et de réfléchir sur l'importance de la Paix.

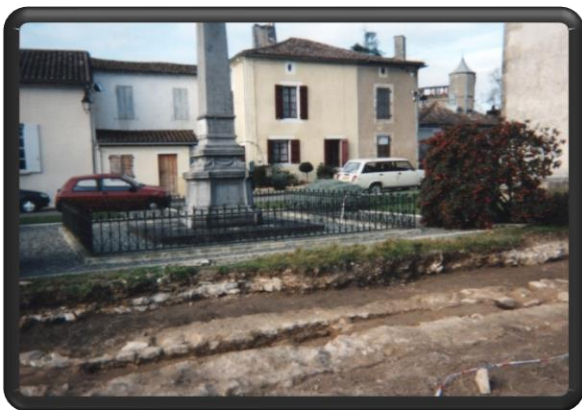
Merci aux personnes qui se sont déplacées, MERCI à Messieurs PINGUET et PRADERA



STATIONNEMENT



Pourquoi le parking de l’église reste t-il en mauvais état malgré les interventions répétées de nos employés communaux ? Le sous-sol étant parsemé de vestiges (anciens cimetières, vestiges gallo-romains), nous devons le laisser accessible pour d’éventuelles nouvelles fouilles.



Ces deux places d’arrêt minutes sont associées contractuellement à l’épicerie.

Merci de bien vouloir respecter les marquages au sol (Arrêt Minute).



Face à l’épicerie, du côté de l’ancien bar, ce ne sont ni des places de stationnement, ni des places prévues pour un arrêt. Dans le cadre du projet d’aménagement du bourg, cet espace devait devenir une place pour les personnes à mobilité réduite. Jugé trop dangereux au regard des comportements routiers dans le bourg, le projet à été abandonné.

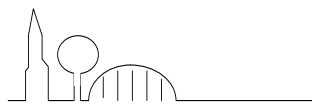


Ces deux places font partie des zones permettant à tous de se garer correctement, en toute sécurité, le temps de faire nos courses.

ADRESSAGE

Lorsque vous sollicitez les secours, n’oubliez pas de donner votre nouvelle adresse. Nous avons encore dû aider les pompiers à trouver un patient.

Dans nos campagnes, ce ne sont pas forcément les pompiers connaissant les lieux qui interviennent. Chaque minute compte.



PLANTATIONS

La gerbe, qui a été offerte par la mairie dans le cadre des commémorations du 11 Novembre, va être replantée sur la commune.



Au mois de Novembre, Elsa a redonné des couleurs à notre bourg et ce, grâce à de nouvelles plantations.

Espérons qu'elles ne servent de pépinière pour certains, des manques sont déjà observés.



CHIENS ERRANTS : SACPA/SPA

Apprenons à nos compagnons animaux à cohabiter harmonieusement avec nous !
Évitons de les laisser s'aventurer seuls à l'extérieur !

Emmenons-les en promenade avec une laisse !

Veillons à ramasser leurs excréments lorsqu'ils se trouvent dans des lieux publics !

Ne les laissons pas errer sans notre présence !
Lorsqu'ils se retrouvent seuls dans un espace public, cela peut les effrayer et entraîner des accidents, mettant ainsi leur vie en danger.
Selon la législation française, tout animal errant sur la voie publique doit être amené à la fourrière animale la plus proche. La commune de HURE a établi un partenariat avec le groupe SACPA.

La prise en charge par la SACPA ne peut se faire que si l'animal a été attrapé, et gardé dans un endroit clos.

NUMEROS UTILES



Si un adulte te fait du mal:
- te fait peur
- te tape
- t'insulte
- touche ton corps
et que ça te met mal à l'aise
tu es en danger.

Appelle le 119
24h sur 24, 7 jours sur 7, Appel gratuit

Ou si tu penses qu'on fait du mal à un autre enfant.

#EntendonsLeursCris

unicef

NUMÉROS D'URGENCE WWW.HOPTOYS.FR

 POLICE-SECOURS 17	 SAPEURS-POMPIERS 18
 SAMU 15	 NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes et malentendantes 114
 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112	

Les pictogrammes sont réalisés avec le logiciel Symwriter vendu sur www.hoptoys.fr

ARRÊTONS LES VIOLENCES
3919

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?



MANIFESTATIONS



Coeurs en Réolais revient !
Pour cette 3ème édition, la manifestation caritative Coeurs en Réolais aura lieu sur les communes de Fontet (village départ à la Base Nautique), Hure, Noailac et Loupiac de La Réole le dimanche 18 mai prochain.

Retrouvez les parcours de course, marche et vélo (VTT/gravel et la nouveauté : un circuit de route) ainsi qu'un Village Santé avec des animations tout public et 100% produits du terroir.

un Village Gourmand

Comme les années précédentes, tous les fonds seront reversés à la Fédération Française de Cardiologie via le Club Coeur et Santé du Sud Gironde qui a mis en place un créneau de Sport Santé sur Saint-Pierre d'Aurillac grâce aux participations de l'année dernière.
Participez à la fête en vous inscrivant à un circuit, ou soyez bénévoles !

Les enfants aussi auront leur Parcours du Coeur

Coeurs en Réolais est un Parcours du Coeur grand public qui proposera une course enfant ainsi que des animations le 18 mai.
Mais les enfants du territoire auront également une journée dédiée. En effet, la CdC et le Club Coeur et Santé organise le vendredi 11 avril prochain un Parcours du Coeur Scolaire.

Toutes les classes de CM2 du territoire sont invitées à participer à une journée sportive et de sensibilisation sur la base Nautique de Fontet.
Renseignements auprès du Service des Sports de la CdC :
<https://www.reolaisensudgironde.fr/coeursenreolais/> ou 06 23 80 20 78

NOEL de la commune



Merci aux élu(e)s qui ont organisé cet après midi festive, merci aux Hurons du Canal qui ont offert, en partie, des livres et peluches.

Et merci au père Michel.



VŒUX du MAIRE et SALLE COMMUNALE



Cette année, la présentation des vœux 2025 a été l’occasion de faire une petite rétrospective en images de l’année écoulée, mais surtout de vous faire découvrir la salle communale après une longue période de travaux, et ce n’est pas encore terminé.

Les travaux se décomposent en 3 phases complémentaires :

- Phase 1 : la dépose de l’ancienne toiture, et pose d’une nouvelle couverture isolante
- Phase 2 : abaissement des plafonds, nouveau mode de chauffage, nouvel éclairage, isolation thermique, menuiseries.
- Phase 3 : réfection du sol

DEPOSE TOITURE : 30 000 €
NOUVELLE TOITURE : 20 000 €
SUBVENTION CDC : 10 000 €

Dépenses :
26 878.80€ de plâtrerie/isolation
+ 37 416.85€ de fenêtres et portes
+ 15 484.65€ d’électricité/VMC
+ 34 626.00€ de chauffage

Subventions :
13 510€ DEPARTEMENT
+ 32 604.42€ DETR
+ 27 946.64€ FONDS VERT



Fourgon @pefem rural'it

France services

Service gratuit accessible à tous



0772293922

apefem-franceservices@orange.fr

Accompagnement et accès libre aux démarches en ligne

- Création boîte mail
- Dossier CAF/MSA/CPAM/CARSAT
- Permis de conduire / Carte grise
- Passeport / Carte Nationale d'Identité
- France Travail
- CV / Lettre motivation / Rédaction courrier
- Scanner / Imprimer

Lieu d'écoute, de renseignement et de mise en relation avec les organismes ou associations
Siège Social: APEFEM 10 rue des Jacobins 33190 LA REOLE



SEMAINES PAIRES (exemple : semaine 2,4,6 etc... sur calendrier annuel)				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	La Réole "Résidence les Verts Coteaux" (Aire de Jeux) 9h30 / 12h	St Vivien de Monséguir (Mairie) 10h / 12h	Mongauzy (Mairie) 10h / 12h	Morizès (Epicerie) 10h / 12h
A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30	St Hilaire de la Noaille (Bibliothèque) 14h / 16h30	Lamothe-Landerron (La Poste) 14h / 16h30	Fontet (Mairie) 14h / 17h	A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h

SEMAINES IMPAIRES (exemple : semaine 3,5,7 etc... sur calendrier annuel)				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	St Pierre d'Aurillac (parking EHFA) 9h30 / 10h30 St Martin de Sescas (Mairie) 11h / 12h	Aillas (Maison communale) 10h / 12h	Lamothe-Landerron (La Poste) 10h / 12h	St Michel de Lapujade (Salle des fêtes) 10h / 11h Montagoudin (Salle des fêtes) 11h30 / 12h30
A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30	La Réole "Résidence les Verts Coteaux" (Aire de Jeux) 14h / 16h30	Puybarban (Mairie) 14h / 16h30	Noaillac (Salle des fêtes) 14h / 15h Loupjac de la Réole (Salle des fêtes) 15h30 / 16h30	A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30

OCCITAN :

Un pichon mot en occitan / Un petit mot en occitan

Lo mes de deceme, un mes que tot le monde espèra tà passar deu temps dab la soa familha e los sons amics pendant las hèstas de Nadau es arribat.

Qu'es un mes complit de magia.

E puish, au purmèr de genèr, qu'es va nevèra annada qui comença, l'escadença de prener de navèras resolucions e commencer l'annada au mèlher.

Tota la communa de Hura espèra qu'avetz passat un bon Nadau e vos desira ua bona annada, plan granada, plan acompanahada.

Noélie, escolan au licèu de La Rèula

Le mois de décembre, un mois que tout le monde attend pour passer du temps avec sa famille et ses amis pendant les fêtes est arrivé.

C'est un mois rempli de magie.

Et ensuite, au 1er janvier, c'est une nouvelle année qui commence, l'occasion de prendre de nouvelles résolutions et commencer l'année au mieux.

Toute la commune de Hure espère que vous avez passé un bon Noël et vous souhaite une bonne année bien accompagnée.

Noélie, Etudiante au Lycée de La Réole

PONT CANAL :



L'un des ponts, qui permet de traverser le canal, a été à plusieurs reprises endommagé du fait du non-respect du code de la route.

Cet ouvrage est limité à 16 tonnes.

Les utilisateurs actuels ne sont plus ceux qui l'utilisaient lorsque le pont a été modifié pour être celui que l'on connaît actuellement. Le poids et le gabarit des engins agricoles n'est plus compatible avec l'ouvrage. Dernier incident en date, l'un des blocs de pierres menace de tomber sur la piste cyclable, et d'entraîner avec lui plusieurs moellons. Des actions sont en cours avec VNF, et si nécessaire nous engagerons des poursuites contre le chauffeur ayant endommagé l'ouvrage. La commission voirie travaille sur le sujet. Des actions sont en cours.

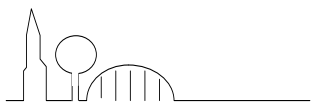
LES FOSSES

Qu'est-ce qu'un fossé ? Le terme fossé désigne une excavation artificielle creusée pour recevoir ou évacuer de l'eau. La plupart des fossés artificiels sont créés par l'homme pour drainer des zones de culture, collecter l'eau de pluie et l'évacuer ou la stocker à des fins d'irrigation par exemple.

Qui entretient les fossés ? Il appartient au propriétaire du terrain d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété, de permettre l'écoulement des eaux provenant des parcelles supérieures sans les empêcher et sans affecter celles qui sont en contrebas (Code civil, articles 640 et 641).

Pourquoi entretenir les fossés ? Les fossés remplissent des fonctions d'intérêt privé (drainage) et d'intérêt général (décantation/ épuration des eaux). Lorsqu'ils sont mal entretenus ils peuvent provoquer des dysfonctionnements en aval, accélérer les écoulements ou entraîner des inondations.

Fossé surcreusé = Approfondissement du fossé et retrait de l'ensemble de la végétation pouvant entraîner l'érosion rapide des berges et des problèmes d'atterrissements et d'accélération des écoulements en contrebas.



STATIONNEMENT



Se garer en marche arrière, également appelé stationnement en créneau, présente plusieurs avantages en termes de sécurité :

Meilleure visibilité

En sortant d'une place de stationnement, la visibilité est souvent limitée. En se garant en marche arrière, le conducteur a une vue plus dégagée lorsqu'il quitte la place, réduisant le risque de collision avec des piétons ou d'autres véhicules.

Sur la place des justes, je me gare en marche arrière !

Réduction des angles morts

Se garer en marche arrière permet de minimiser les angles morts, ce qui est particulièrement utile dans les parkings où la circulation peut être imprévisible.

Accès plus facile au coffre

Lorsque vous êtes garé en marche arrière, l'accès au coffre est plus simple, surtout si vous devez charger ou décharger des objets.

Concernant le nombre d'accidents évités, il est difficile de fournir une statistique précise car cela dépend de nombreux facteurs, notamment la configuration de l'espace de stationnement et le comportement des conducteurs.

Cependant, de nombreuses études montrent que des manœuvres de stationnement bien exécutées, notamment le stationnement en marche arrière, peuvent réduire les collisions dans les parkings.

En résumé, se garer en marche arrière améliore la sécurité et la fluidité des manœuvres, contribuant ainsi à un environnement de conduite plus sûr.

DIPLOME BREVET des collèges
COLLEGE PAUL ESQUINANCE de LA REOLE



REMISE DES DIPLOMES 23 NOVEMBRE

Merci aux enfants de notre commune d'avoir fait le déplacement, à la mairie de la Réole, pour leur remise du diplôme du Brevet.

BRAVO à eux.

- BAYER GABRIEL
- DECLERCQ NOAH
- UGONI MATHIS



Les bouchons : source de dons



Comme évoqué précédemment, les bouchons sont revalorisés et ont une deuxième vie. En effet, les bouchons, qu'ils soient en liège ou synthétiques, sont triés puis acheminés vers des filières de recyclage.

Un nouveau record a été franchi en 2024 par Agir cancer Gironde. 85 tonnes de bouchons ont été récoltés et recyclés au profit de la recherche, pour combattre la maladie, ce qui représente un don de 40 000 € restitué au profit de l'Institut Bergonié.



En 2023, 70 tonnes de bouchons ont été récoltés, ce qui a généré un don de 27 400 €.

Vous avez la possibilité de déposer vos bouchons à la Mairie pendant les heures d'ouverture. Ils seront par la suite acheminés au point de triage.



INCIVILITES : COÛTS

Ce sujet est important. Il est essentiel que tout le monde adopte le bon comportement qui, à terme, vise à améliorer le cadre de vie sur notre commune. En créant un dialogue ouvert, nous souhaitons montrer l'impact direct des incivilités sur notre quotidien.

Poteau	: 90 €
STOP	: 130 €
Sans oublier, béton + pose	



Enquête sur les chauves-souris

Avez-vous des chauves-souris chez vous ou près de chez vous ?

Votre participation est essentielle pour la réussite de ce projet !

La chauve-souris est le seul mammifère volant. Son nom scientifique est « chiroptère ».

« chiro » = main « ptère » = aile

Animal étonnant, la chauve-souris vole avec ses « mains » et se dirige avec ses oreilles. Pour se repérer la nuit, elle émet des ultrasons.

Elle en perçoit l'écho et l'analyse avec son cerveau pour identifier avec précision l'obstacle ou la proie !



Rédaction : CHNIOULA production 

